

# CONSEIL SUPERIEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE

**28 septembre 2016 à 14h30**

Ministère des affaires sociales et de la santé  
14 avenue Duquesne – pièce 7234, 75007 Paris

## Ordre du jour

### **I. Textes soumis pour avis**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 juin 2016

2. Projet d'ordonnance portant diverses dispositions relatives à la fonction publique hospitalière (prise en charge par le CNG des directeurs d'hôpitaux et des personnels médicaux titulaires mis à disposition des inspections générales interministérielles et abrogation du statut d'emploi des conseillers généraux des établissements de santé)

*Bureau rapporteur : DGOS/SR1*

3. Projet de décret portant diverses dispositions relatives à la fonction publique hospitalière (prise en charge par le CNG des directeurs d'hôpitaux et des personnels médicaux titulaires mis à disposition des inspections générales interministérielles et abrogation du statut d'emploi des conseillers généraux des établissements de santé)

*Bureau rapporteur : DGOS/SR1*

4. Projet d'ordonnance relative à la mise à jour de la liste des établissements figurant à l'article 2 de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière

*Bureau rapporteur : DGCS/4B*

5. Projet de décret relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière et divers décrets portant statuts particuliers des personnels de la catégorie C de la fonction publique hospitalière

*Bureau rapporteur : DGOS/RH4*

6. Projet de décret portant statuts particuliers du corps des personnels administratifs de la catégorie C de la fonction publique hospitalière

*Bureau rapporteur : DGOS/RH4*

7. Projet de décret portant statuts particuliers du corps des personnels de la filière ouvrière et technique de la catégorie C de la fonction publique hospitalière et modifiant le décret n°91-

868 du 5 septembre 1991 portant statuts particuliers des personnels techniques des catégories A et C de la fonction publique hospitalière  
*Bureau rapporteur : DGOS/RH4*

**8.** Projet de décret modifiant le décret n°2001-1207 du 19 décembre 2001 portant statut particulier du corps des attachés d'administration hospitalière et modifiant le décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 portant statuts particuliers des personnels administratifs de la fonction publique hospitalière  
*Bureau rapporteur : DGOS/RH4*

**9.** Projet de décret modifiant le décret n°2014-1585 du 23 décembre 2014 portant statut particulier des sages-femmes des hôpitaux de la fonction publique hospitalière  
*Bureau rapporteur : DGOS/RH4*

## **II. Documents soumis pour information**

**1.** Tableau de suivi des textes examinés en CSFPH  
*Bureau rapporteur : DGOS/RH3*

**2.** Textes pris en application des points 5 à 9 de l'ordre du jour (PPCR)

2.1 Projet de décret relatif au classement indiciaire applicable aux corps des moniteurs d'atelier de la fonction publique hospitalière et Projet d'arrêté relatif à l'échelonnement indiciaire des membres du corps des moniteurs d'atelier de la fonction publique hospitalière

2.2 Projet de décret relatif au classement indiciaire applicable aux corps des attachés d'administration hospitalière et Projet d'arrêté relatif à l'échelonnement indiciaire applicable aux membres du corps des attachés d'administration hospitalière

2.3 Projet de décret relatif au classement indiciaire applicable au corps de sages-femmes des hôpitaux de la fonction publique hospitalière et aux emplois fonctionnels de coordonnateur en maïeutique de certains établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière et Projet d'arrêté relatif à l'échelonnement indiciaire des membres du corps des sages-femmes des hôpitaux de la fonction publique hospitalière et des emplois fonctionnels de coordonnateurs en maïeutique de certains établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique

**3.** Rapport d'activité 2015 de l'IRCANTEC  
*Rapporteur : CDC*